

BILAN DE SANTÉ

CPTS NORD BASSIN OCÉAN

CPTS NORD BASSIN OCÉAN

8 bis rue Bernard Palissy
33510 Andernos-les-Bains

Association loi 1901 - CPTS Nord Bassin Océan (NBO)

Numéro de SIREN : 910 265 750

Mail : contact.cptsnbo@gmail.com

Téléphone : 05 57 18 29 89

Rédaction : Sandrine DEMEZIL, coordinatrice

Conception réalisation : CPTS NBO

Introduction

- Démographie, Génèse, Bureau
- Moyens mis en place, siège social
- Nombre d'adhérents, les missions

4-15

Mission 1 : Améliorer l'accès aux soins

- Faciliter l'accès au médecin traitant
- Création d'accès directs
- Le SAS NBO

16-21

Mission 2 : Parcours pluriprofessionnels autour du patient

- Maintien à domicile
- Prise en charge gynécologique hors grossesse
- Prise en charge de l'insuffisance cardiaque
- Accompagnement à la périnatalité
- Gestion des parcours santé mentale

22-37

Mission 3 : Actions de prévention

- Prévention des chutes de la personne âgée
- Prévention santé des jeunes
- Prévention généraliste

38-45

Mission 4 : Gestion des crises sanitaires

46-47

Missions optionnelles 1 et 2

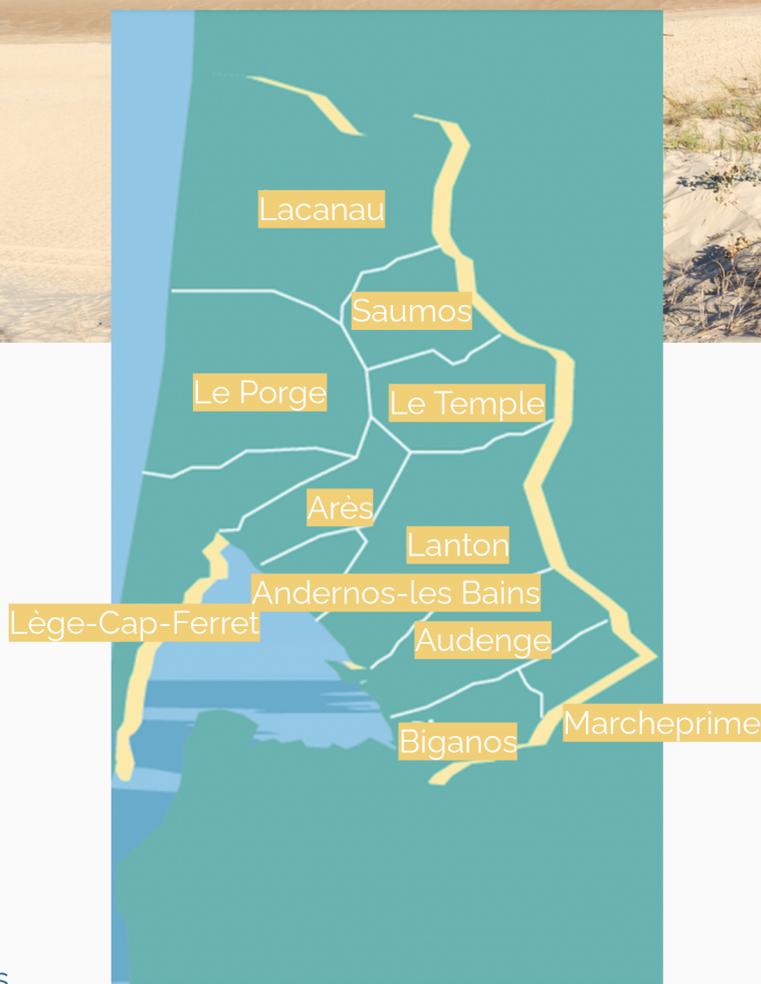
48-51



Intro- duction

La CPTS Nord Bassin Océan

est un projet associatif mené à l'initiative des professionnels de santé. Issu de la loi de modernisation Ma Santé 2022, ce projet ambitieux pour notre territoire a été signé en avril 2023 avec l'ARS et la CPAM pour mener des actions de santé choisies par les professionnels de terrain, libéraux ou hospitaliers dans le but d'améliorer les parcours de soins pour le patient, les professionnels de santé et pour la collectivité.



Territoire

Le territoire de la CPTS Nord Bassin Océan est intégré dans les territoires de proximité du Bassin et du Médoc. Il est composé de 11 communes de Gironde comprises entre le Sud Médoc (Saumos, Lacanau, Le Temple, Le Porge) et le Nord Bassin d'Arcachon (Lège-Cap-Ferret, Arès, Andernos-les-Bains, Lanton, Audenge, Biganos, Marcheprime).

Démo- graphie

Il existe 4 tailles de CPTS en fonction de la démographie du territoire.

La CPTS Nord Bassin Océan est une CPTS de taille 2 dont la population est de 69 809 habitants. Près de 59% d'entre eux vivent au sein des communes d'Andernos-Les-Bains (12 472 h.), de Biganos (11 095 h.), d'Audenge (9 371 h.) et de Lège-Cap-Ferret (8 193 h.).

Lors de la mise en place du projet de santé, un territoire a été défini correspondant à cette population et en cohérence avec les parcours de soins effectifs des patients.

Il existe également un phénomène important de saisonnalité avec peu d'axes de communication ce qui rend difficile les déplacements en période estivale.

Aujourd'hui, le département de la Gironde compte 19 CPTS déclarées ayant validé leur lettre d'intention et 16 CPTS opérationnelles.



Génèse

ÉTAPES D'ÉLABORATION	ACTIONS	DATES
Territoire d'intervention	Former une équipe de professionnels de santé sur le territoire.	Février à juillet 2021
Lettre d'intention	Rédaction et transmission de la lettre d'intention.	Novembre 2021
Structure juridique	Réflexion sur la nature juridique. Effectuer les formalités.	Novembre 2021 Décembre 2021
Diagnostic territorial	Recueil et analyse des données sociodémographiques et épidémiologiques. Etude des besoins du territoire.	Février 2022 Avril 2022
Projet de santé	Rédaction du projet de santé. Transmission du projet de santé à l'ARS.	Janvier à mai 2022 Juin 2022
ACI	Adhésion à l'ACI.	1 ^{er} avril 2023
Début de la mise en œuvre envisagée	Mise en œuvre des premières actions.	Début 2023
Avenant 1 ACI	Renouvellement à l'adhésion ACI.	17 juin 2024

Le bureau

La CPTS Nord Bassin Océan a fait le choix d'une gouvernance partagée, participative et coopérative.



Hélène Caillaud

Présidente, médecin généraliste



Alice Clasquin

Vice-présidente, IDEL



Catherine Mousnier

Vice-présidente, MKDE



Agnès Barreau

Vice-présidente, médecin biologiste



Alexandre Ouahnich

Secrétaire, médecin généraliste



Hélène Dickelé

Trésorière, MKDE



Cynthia Buy

Trésorière adjointe, MKDE



Sandy Eyquem

Membre fondateur, infirmière



Guillaume Levét

Membre fondateur, pharmacien



Hôpital Privé Wallerstein

Membre Fondateur

Moyens mis en place

L'équipe salariée

Depuis le 1^{er} février 2025, les salariées sont rattachées à la convention collective nationale ELISFA.



Sandrine DEMEZIL

Une coordinatrice à plein temps

En poste depuis le 21 septembre 2023 et à temps plein depuis le 2 janvier 2024, elle assure l'animation du projet de santé, le développement et le suivi de toutes les actions de la CPTS et est en étroite relation avec les professionnels de santé ainsi qu'avec nos partenaires institutionnels.



Marie-Pierre RIVIERE

Une secrétaire d'accès aux soins

Employée depuis juillet 2023, elle assure le suivi administratif de la CPTS, la gestion des appels des soins non programmés ainsi que les relations avec les professionnels de santé.



Elodie FOUCAT

Une chargée de communication

Employée depuis le 3 septembre 2024, elle est en charge de toute la communication de la CPTS, en collaboration avec la coordinatrice. Elle assure également la permanence téléphonique du SAS en dehors des horaires de la secrétaire.

Recrutement de la chargée de communication : un processus exigeant

Le recrutement de notre chargée de communication a nécessité un investissement important en temps et en énergie. Depuis la définition du profil jusqu'à l'intégration, plusieurs étapes ont été menées avec rigueur : rédaction de l'offre et diffusion, sélection des candidatures, entretiens de 5 candidats et délibération par les membres du bureau. Ce processus a mobilisé fortement la coordinatrice et le bureau, avec pour objectif de trouver une personne en phase avec les valeurs et les missions de la CPTS. Un engagement essentiel pour poser les bases d'une communication cohérente et efficace.

Aujourd'hui, elle est plus structurée et régulière. Les réseaux sociaux sont régulièrement animés, et la visibilité de la CPTS s'est nettement améliorée grâce à des messages qui touchent à la fois les professionnels de santé et le grand public. Un véritable atout pour renforcer notre présence sur le territoire.

Le site internet

Après un appel à projets, la société Idmagine a été choisie pour créer le nouveau site internet qui a remplacé l'ancien à la fin du mois de septembre 2023. Depuis, il est constamment mis à jour par l'équipe autant en terme de rédaction de contenus que de mises à jour sur l'annuaire et les pages ressources.

<https://cptsnordbassinocean.fr/>



Plexus

La CPTS utilise le logiciel Plexus Santé pour la gestion de sa coordination.



La gestion comptable

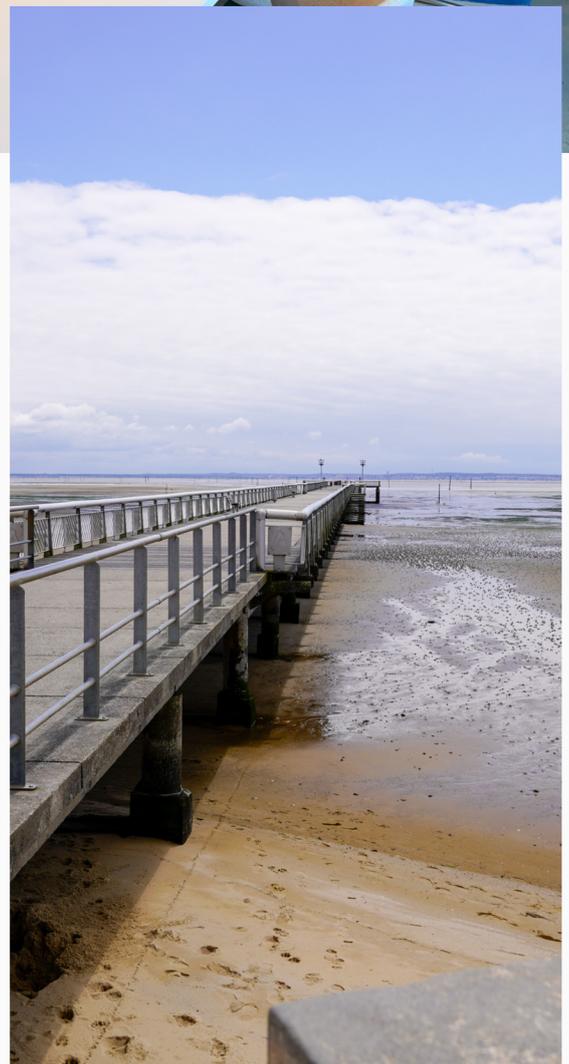
est effectuée par la trésorière, Mme DICKELE, et la coordinatrice puis validée par Mr LABOLLE du cabinet de comptabilité Crowe. Un commissaire au compte a été mandaté pour le nouvel exercice comptable en la personne de Mme SANDERRE-MOTARD du cabinet Extencia à l'issue d'un appel d'offres lors duquel nous avons interrogé trois cabinets.



Le siège social

**8 bis rue Bernard Palissy -
33510 Andernos-les-Bains**

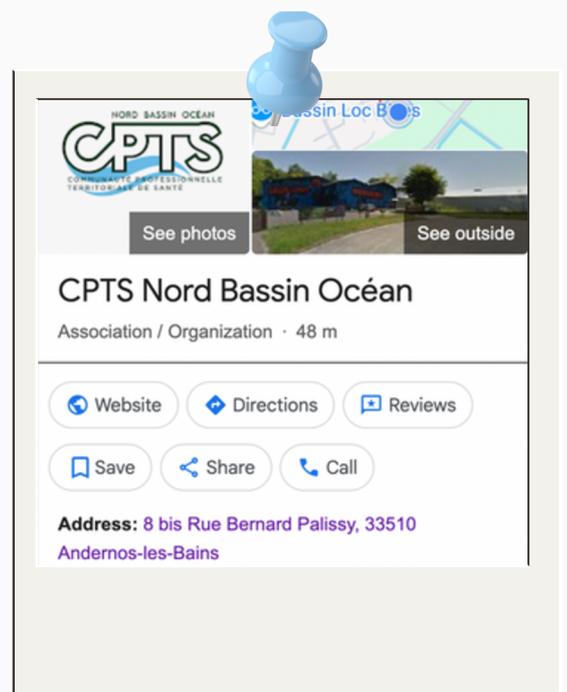
Notre local permet de recevoir les professionnels de santé du territoire ainsi que nos partenaires pour nos réunions et nos groupes de travail. Il est mis à disposition de tout professionnel qui en fait la demande. Il est équipé d'une double ligne téléphonique, ce qui permet aux salariées de la CPTS de répondre à toutes les sollicitations téléphoniques : SAS ou autres.



C'est également dans ce lieu que sont stockés tous les documents de la CPTS : comptabilité, RH, règlement intérieur, statuts, documents relatifs à la gestion de crises sanitaires exceptionnelles.



L'aménagement du local nous a demandé beaucoup de temps. Il a été réalisé par une architecte d'intérieur, sélectionnée à la suite d'un appel d'offres. Pour les travaux, nous avons fait appel à des artisans locaux, privilégiant ainsi les compétences du territoire. Par ailleurs, nous avons rencontré des difficultés liées à la connexion internet, ce qui a exigé de nombreuses relances au fournisseur d'accès avant d'avoir accès à la fibre et à une connexion optimale.

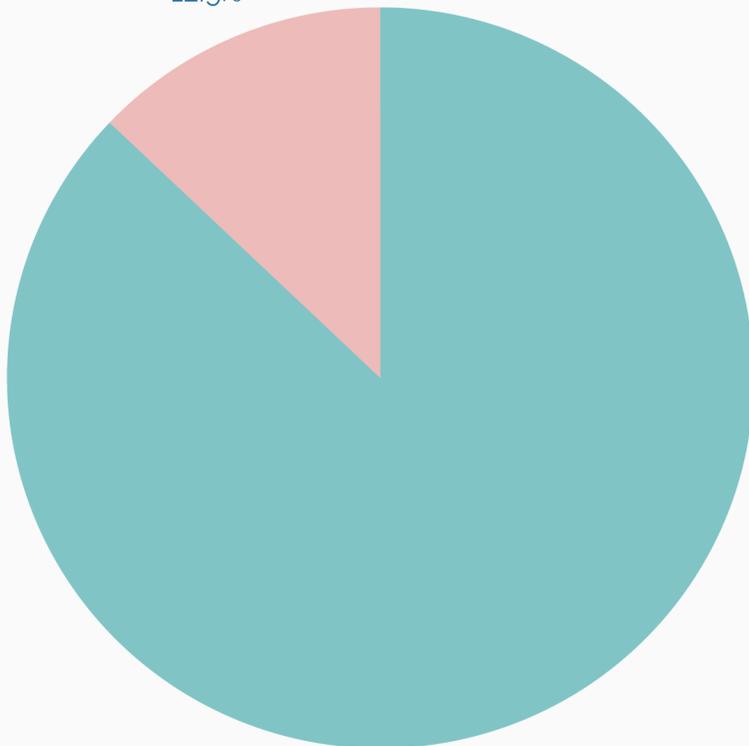


Nombre d'adhérents

En constante évolution depuis la création de la CPTS



Structures
12.9%



Adhérents individuels
87.1%

108 adhérents individuels

+

16 structures

dont 4 "invitées" : le DAC, AGORALIB', le CLS, le Conseil Départemental.

=

124 adhésions*

Un forfait de

50 €

Par personne

Pour les réunions de bureau.

55 € / heure

Pour compensation de temps de travail

Ce temps est défini par une obligation d'une rencontre.

25 € / heure

En travail personnel

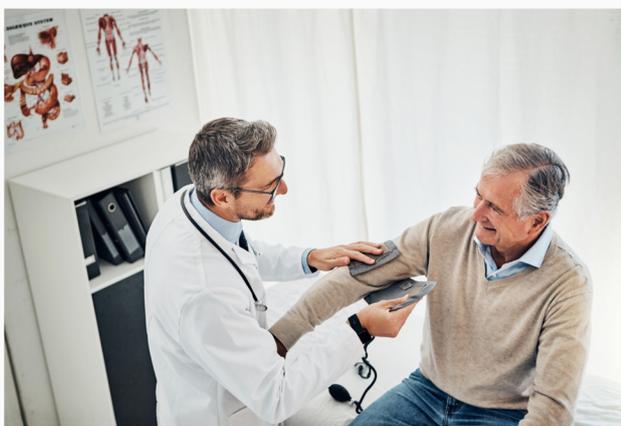
Ce temps est défini par du travail au domicile sans déplacement.

Indemnisation des membres de la CPTS

Ces indemnités sont déterminées de manière à compenser la perte de revenus subie par les membres en raison du temps qu'ils et elles consacrent à la CPTS.



LES MISSIONS



Mission 1

Prise en charge des soins non programmés en ville.



Mission 2

Parcours pluriprofessionnels autour du patient.



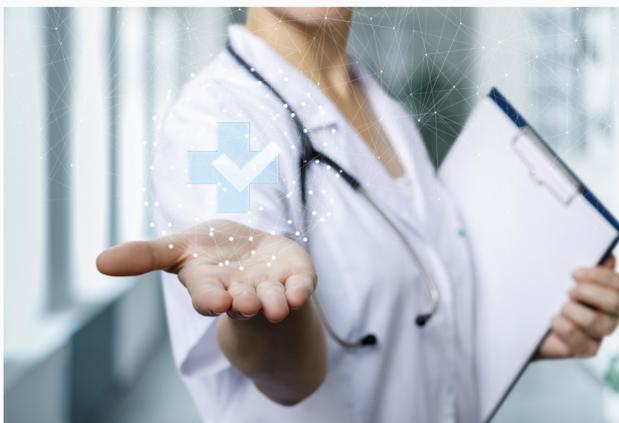
Mission 3

Actions de prévention.



Mission 4

Crises sanitaires.



Mission optionnelle 1

Qualité et pertinence des soins.



Mission optionnelle 2

Accompagnement des professionnels sur le territoire.

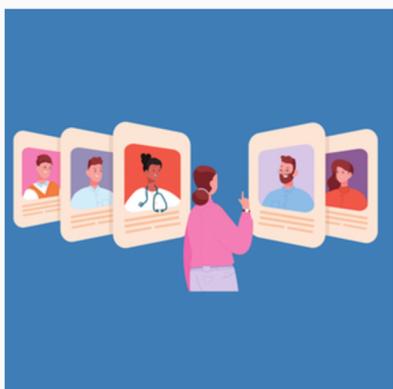
MISSION 1

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES SOINS NON PROGRAMMÉS EN VILLE.

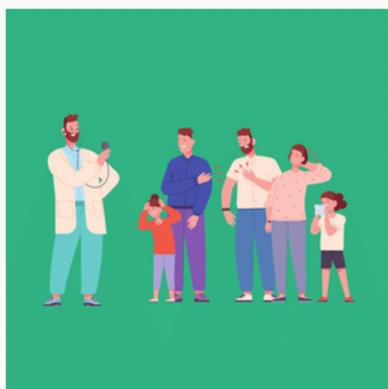
Dans la perspective d'assurer une continuité des soins de ville et de désengorger les urgences, la CPTS Nord Bassin Océan a décidé de répondre à la problématique des soins non programmés. D'autant plus que notre territoire touristique peut inciter les patients à avoir plus facilement recours aux urgences car ils ne connaissent pas les médecins généralistes du secteur.

La CPTS porte et participe au Service d'Accès aux Soins (SAS 33) dont le territoire d'action est celui de la CPTS.

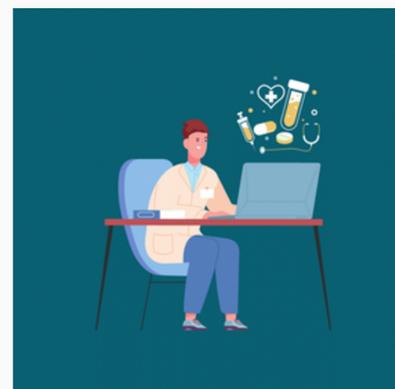
Depuis juillet 2023, la secrétaire d'accès aux soins assure la régulation des appels de soins non programmés.



Faciliter l'accès à un médecin traitant.



Soins non programmés : création d'accès directs.



Soins non programmés : Service d'accès aux soins - SAS.

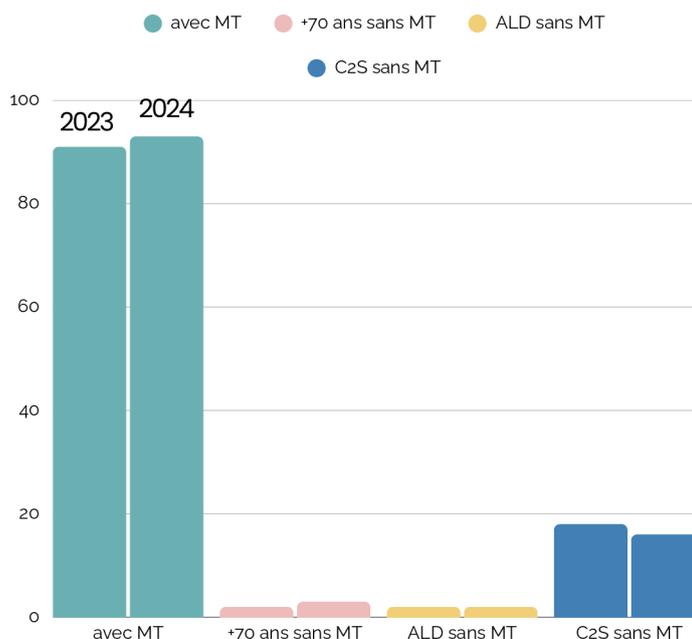
FACILITER L'ACCÈS À UN MÉDECIN TRAITANT

OBJECTIF ? Diminuer le nombre de patients sans médecin traitant sur le territoire couvert par la CPTS.



6 départs à la retraite
3 nouveaux arrivés

Malgré les 6 départs à la retraite nous sommes passés de 91 % de couverture de médecins traitants en 2023 à 93 % en 2024.



Comment ?

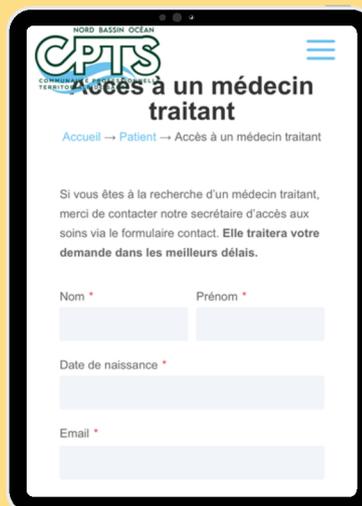
En communiquant envers le grand public.

Distribution de nos brochures lors des forums, animations territoriales...

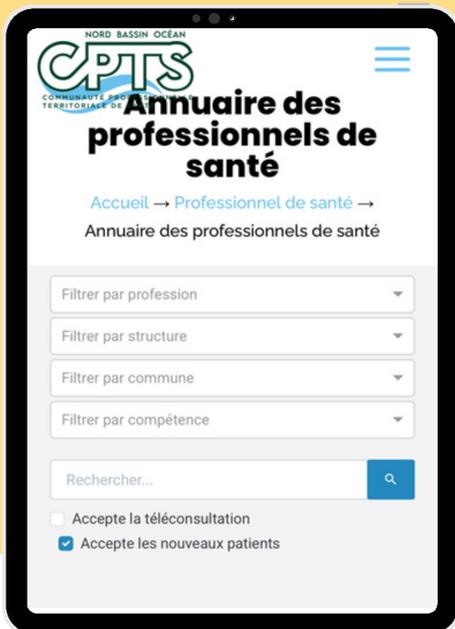


En mettant à disposition un formulaire de contact pour demande de médecin traitant :

Possibilité de faire la demande de recherche de médecin traitant sur notre site internet.



En impliquant les professionnels acceptant des nouveaux patients.



100 %
des sollicitations traitées

29 demandes et 26 validées
au 10/03/2025. 3 dossiers
encore en recherche.

Partenariat avec la MAS (Mission Accompagnement Santé) de la CPAM 33



Signature de la convention en juillet 2024.

20 mars 2025 : réunion avec les travailleurs sociaux des CCAS et la CPAM pour déployer la MAS en vue d'améliorer l'accès aux soins et au numérique pour les personnes en situation de précarité.

SNP : CRÉATION D'ACCÈS DIRECTS

Quelques chiffres :



37.6%

Part des admissions directes en hospitalisation adressées par un professionnel de santé de ville.



4

Nombre de passages directs en biologie



76

Nombre de passages directs en radiologie

Depuis Juillet 2024

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux soins et de la communication entre professionnels, un courrier a été envoyé par mail et distribué en cabinet à l'ensemble des médecins du territoire. Cette fiche rappelle les numéros utiles pour les accès directs, L'objectif ? Faciliter le quotidien des professionnels en centralisant ces informations essentielles. Elle est également disponible en permanence sur notre site internet en accès sécurisé par un mot de passe, afin de garantir un accès rapide et fiable à ces ressources en cas de besoin.

NUMÉROS UTILES

RÉSERVÉS AUX MÉDECINS

RADIOLOGIE

(Possibilité de demander des examens radiologiques en urgence pendant les heures ouvrables : de 9h00 à 18h00. Un protocole, "circuit court" avec les urgences est en cours d'élaboration.)

HOSPITALISATION PROGRAMMÉE

(Médecine polyvalente : le médecin présente la situation clinique de son patient à une infirmière de coordination qui programme avec les médecins une hospitalisation du patient dans le délai le plus rapide possible – entre 2 et 7 jours.)

AVIS GYNÉCO

(Accès direct au gynécologue d'astreinte uniquement pour les médecins, pour adresser une patiente ou demander un avis.)

RÉPONSE PSY

(Numéro à l'attention des médecins pour un RDV avec une équipe psychiatrique.)

SECRÉTAIRE SAS : 05.57.18.29.89

(Pour adresser un patient qui nécessite une consultation urgente dans un délai de 24 à 48 heures sans urgence vitale.)

Horaires du SAS :
Du lundi au vendredi : 08h30 - 19h30
Le samedi : 9h00-12h00

BIOLOGIE

Si pas de réponse :
(Possibilité de réaliser des prises de sang au laboratoire ou analyse des prélèvements de ville en dehors des horaires d'ouverture, le soir de 18h à minuit et les week-ends de garde : le samedi de 12h à minuit, dimanche et jours fériés de 9h à minuit. Le médecin doit contacter le technicien avant.)

URGENCES VASCULAIRES (TVP OU ISCHÉMIE AIGUE)

Dr. B... (ou Dr. B...)
(Accès direct à l'angiologue uniquement si secrétariat indisponible.)

GASTRO-ENTÉROLOGIE

(Pour joindre les chirurgiens digestifs.)

QUESTION PSY

(Pour les patients ET les praticiens, en cas d'urgence psychiatrique.)

19

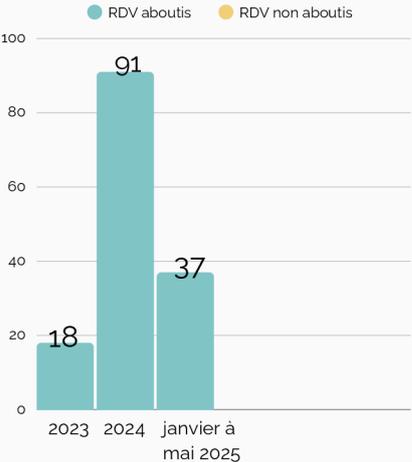


SNP : SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

Le SAS NBO

En partenariat avec le **SAS 33**, déjà développé sur la régulation du 15 de Bordeaux depuis janvier 2023, la CPTS Nord Bassin Océan continue de participer à son évolution, pour perfectionner ses fonctionnalités dans son organisation territoriale, interne et numérique. Elle a défendu les droits, la vision et l'intérêt des médecins effecteurs de la région. Ce service permet, aux patients via le 15, d'obtenir une consultation dans un délai de 48h.

Secondairement, la CPTS Nord Bassin Océan a mis en place un secrétariat d'accès aux soins qui peut être l'intermédiaire SAS sur le territoire de la CPTS. La secrétaire SAS peut accompagner les médecins dans leur adhésion à la plateforme SAS mais aussi trouver des consultations sur demande de la régulation ou des médecins et pharmaciens du territoire. Un rendez-vous sera trouvé dans un délai de 48 heures avec un médecin effecteur.



Demandes de RDV SAS = 100 % abouties depuis avril 2024



15

Médecins inscrits au SAS (+2 par rapport à l'année dernière) dont 10 adhérents à la CPTS.

32 médecins généralistes recensés par ESEA (hors SOS Médecins). Les médecins non recensés au SAS NBO acceptent néanmoins des patients en SNP sur appel de la secrétaire d'accès aux soins.



Pharmacies

En décembre 2024 : Distribution de flyers dans toutes les pharmacies du territoire pour les sensibiliser sur l'existence du SAS NBO.

Horaires

Du lundi au vendredi :
8h30 - 19h30
Le samedi :
9h00 - 12h00

+23h de
disponibilité
téléphonique
par semaine
par rapport à
2023.

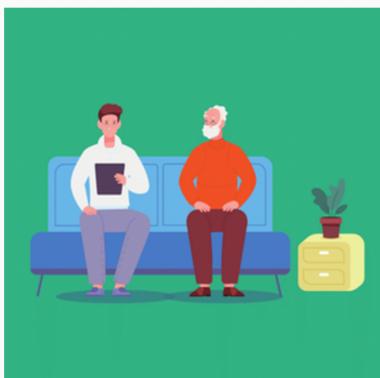
Médecins

En janvier 2025 : Pendant un mois, nous sommes allés à la rencontre des médecins généralistes dans leurs cabinets pour les accompagner à l'inscription au SAS et les informer sur les modalités de fonctionnement du SAS 33 / NBO.

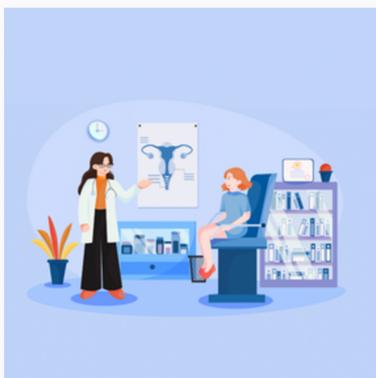


MISSION 2

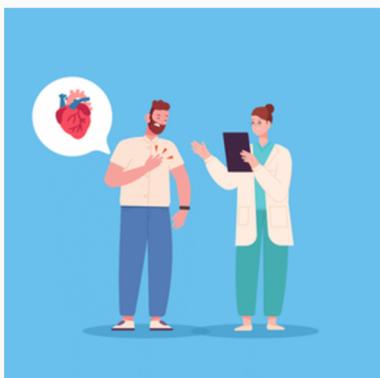
ORGANISER DES PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS AUTOUR DU PATIENT.



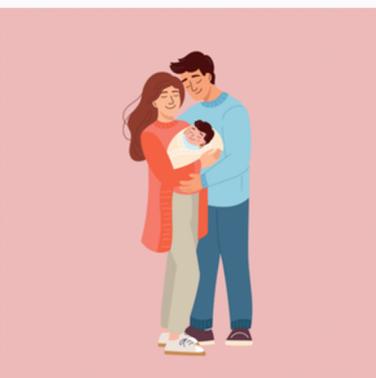
Améliorer la PEC des patients dans le maintien à domicile



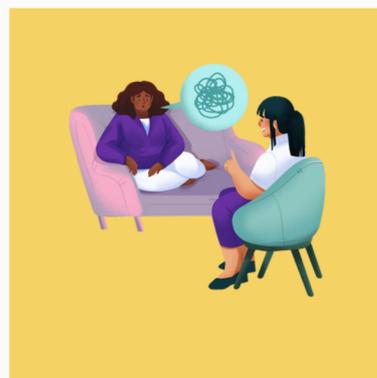
Améliorer la prise en charge en gynécologie hors femmes enceintes



Améliorer la prise en charge de l'insuffisance cardiaque



Accompagnement à la périnatalité



Gestion des parcours en santé mentale

MAINTIEN À DOMICILE

Afin d'assurer le maintien à domicile des personnes fragiles en perte d'autonomie, différentes prestations d'ordre médical, technique ou financier existent. L'organisation et la coordination du maintien à domicile sont assurées par divers organismes présents sur l'ensemble du territoire de la CPTS Nord Bassin Océan.

Le concept de « maintien à domicile » (ou MAD) englobe l'ensemble des moyens mis en œuvre pour qu'une personne en perte d'autonomie puisse rester à son domicile. Ces moyens correspondent à des prestations qui peuvent être :

- Médicales : soins et traitements prodigués à la personne, notamment les soins d'hygiène, de confort, etc...
- Techniques : aménagement des lieux de vie pour les adapter au niveau de mobilité de la personne, afin d'éviter les accidents domestiques, responsables d'environ 9 000 décès par an chez les seniors.
- Financières : aides diverses pour la prise en charge totale ou partielle des prestations médicales et techniques.
- Administratives : accompagnement aux démarches pour constituer les différents dossiers d'aides.
- Services : existence de nombreux services d'aide à domicile pour la réalisation des tâches quotidiennes, comme le ménage par exemple. Ce type de services est d'autant plus important que 22.6 % des personnes vivants sur notre territoire sont âgées de 70 ans ou plus.





Recensement continu des ressources du territoire

Professionnels de santé, spécialités et compétences sociales, médico-sociales, sanitaires, associations... La secrétaire d'accès aux soins travaille quotidiennement à sa mise à jour.

L'ANNUAIRE

Informations – évaluations – coordinations

Suivi paramédical

Suivi médical

Suivi hospitalier

Aides sociales et juridiques

Aides aux actes de la vie quotidienne

Solutions d'hébergement

Transport

Aides matérielles à la personne

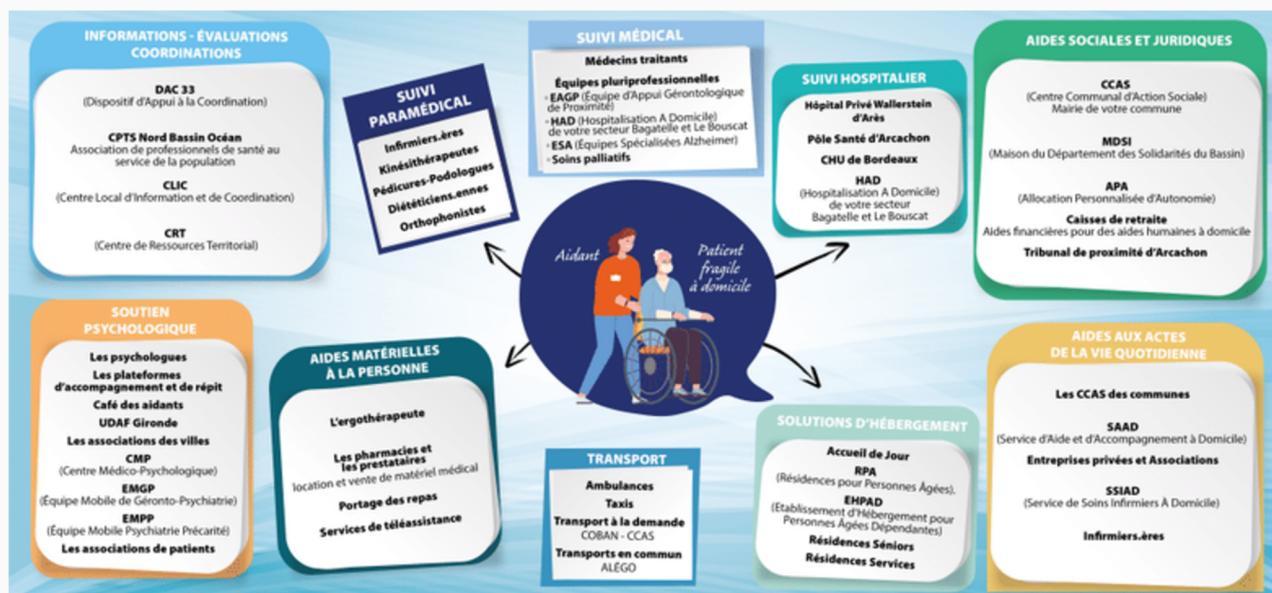
Soutien psychologique

Création et mise à jour régulière de l'annuaire

À destination des professionnels et du grand public, cette page ressource regroupe tous les pros de santé, les structures sociales, médico-sociales, sanitaires et les associations.

Création et distribution du flyer Maintien À Domicile

Distribué aux professionnels en cabinet, aux CCAS, mairies, CLIC du Médoc, DAC, au service des urgences de l'HPW et au public sur les animations territoriales.

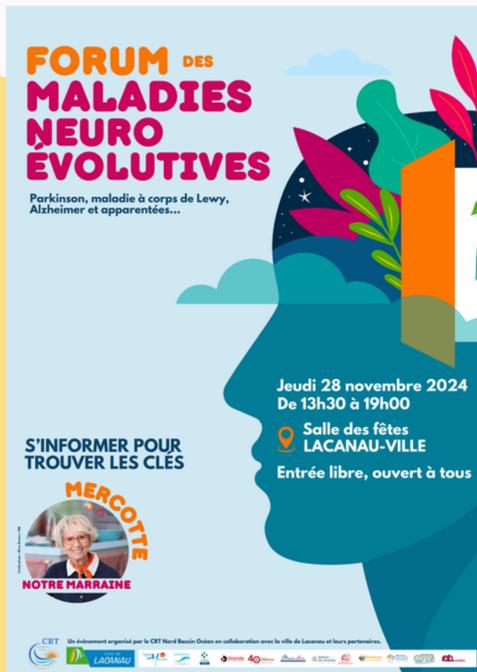


Au cours de l'année 2024, la CPTS a également eu une **réflexion autour des aidants : comment les accompagner, comment optimiser les ressources déjà existantes.**

Cette réflexion a émané lors des différents groupes de travail ou animations territoriales : une action pour les aidants peut être envisagée en collaboration avec nos différents partenaires.



À VENIR EN 2025-2026
Formation aux aidants à Lège Cap-Ferret à l'automne.



Dans le cadre du maintien à domicile, la CPTS Nord Bassin Océan a été invitée lors du **forum des maladies neuro-évolutives de Lanton, le 6 juin 2024 et à celui de Lacanau le 28 novembre 2024** où nous avons pu échanger avec des professionnels de santé et le grand public.



Le 12 juin 2025
Participation au Forum MNE de Lanton.

Favoriser l'utilisation des outils d'échanges numériques.

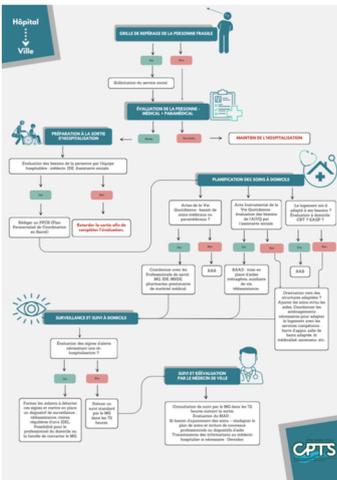
Formations en e-santé, rencontre entre la CPTS, ESEA et l'Hôpital Privé Wallerstein pour le déploiement du DMP, de la télé-expertise et de PAACO-GLOBULE. Ce dernier dispositif a fait l'objet d'une communication sur nos réseaux sociaux et sur notre site internet à destination des professionnels de santé.



Améliorer le lien Ville-Hôpital via les outils numériques

Nous avons eu une réunion avec la DSI et les cadres de santé de l'Hôpital Privé Wallerstein afin de les sensibiliser sur le manque de communication et notamment les envois de compte-rendus. Fort des retours du monde libéral, les courriers sont dorénavant envoyés via EMS Santé.

Formalisation du protocole Ville-Hôpital.



Mise en place d'un protocole définissant le parcours de prise en charge (avec l'Hôpital Privé Wallerstein...) des patients en maintien à domicile.

Collaboration avec tous les professionnels de santé du maintien à domicile et l'Hôpital Privé Wallerstein d'Arès en cours : création de 2 logigrammes avant et après hospitalisation validés lors de la réunion du groupe de travail du 03/12/2024.

Rencontre du cadre des urgences de l'HPW pour mise en application du protocole le 05/12/2024.

Création d'une fiche de repérage en collaboration avec l'Hôpital Privé Wallerstein

GRILLE DE REPÉRAGE DE LA PERSONNE FRAGILE

1	Âge >75 ans	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
2	+ de 3 passages aux urgences dans les 3 derniers mois	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
3	+ de 4 médicaments	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
4	Pas de médecin traitant	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Prénom / Nom : _____
 Téléphone : _____
 Date : _____

CPTS
 COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE DE SANTÉ TERRITORIALE

1 OUI

Pas d'action.

2 OUI

Notification reçue par l'assistante sociale pour évaluation.

3 OUI

Notification reçue par l'assistante sociale pour évaluation + transmission à la CPTS NBO pour inclusion. Si nécessaire, assurer l'écoulement (DAC / CRT) pour renforts aux professionnels libéraux à domicile.

4 OUI

Hospitalisation probable. Notification reçue par l'assistante sociale pour évaluation + transmission à la CPTS NBO pour inclusion + autres dispositifs (DAC / CRT) pour renforts aux professionnels libéraux à domicile.

Construite en collaboration avec nos partenaires : l'Hôpital Privé Wallerstein, des référents DAC, le Dr Jasselin et nos référentes de mission CPTS. Elle devrait être intégrée au logiciel Expert Santé de la clinique pour mieux orienter les patients.

Repérer les fragilités avec le DAC : Dispositif ICOPE

Nous faisons partie des CPTS pilotes pour le déploiement du dispositif de repérage des fragilités ICOPE. À ce titre, nous avons organisé des réunions afin d'envisager l'avenir du dispositif sur le territoire. Il nous a été demandé de produire des communications par tranches d'âge pour faire connaître le dispositif au public.



À VENIR EN 2025

Formation "Plaies et cicatrisation" le 11 septembre animée par le Dr Toussaint.



PRISE EN CHARGE EN GYNÉCOLOGIE DES FEMMES HORS GROSSESSE



Recensement des professionnels compétents en gynécologie.

Dans une démarche d'amélioration continue de l'accès aux soins pour les femmes, nous avons mis en place un recensement systématique et actualisé des professionnels de santé intervenant dans le champ de la gynécologie et de la santé féminine au sens large.

Ce répertoire inclut notamment :

- Les sages-femmes, gynécologues, et médecins généralistes réalisant des actes de gynécologie, qu'il s'agisse de consultations de suivi, de dépistage ou de soins spécifiques ;
- Mais également l'ensemble des professionnels participant au suivi global de la santé des femmes, tels que les psychologues, masseurs-kinésithérapeutes, médecins biologistes, radiologues et pharmaciens.

Afin de garantir la qualité et la pertinence des informations diffusées, l'actualisation de cet annuaire s'effectue à travers un **formulaire en ligne**, librement accessible sur notre site internet. Ce formulaire permet à chaque professionnel de santé de formuler une demande d'adhésion et de renseigner ses compétences spécifiques, ses champs d'intervention, ainsi que les publics accueillis.

Ces données sont ensuite traitées par notre secrétaire à l'accès aux soins, qui veille à leur mise à jour régulière. Cette procédure permet d'assurer une fiabilité des informations disponibles, tout en valorisant la diversité des acteurs impliqués dans le parcours de santé des femmes.

Enfin, l'annuaire ainsi constitué est mis à disposition du public avec une fonction de filtrage avancée, offrant la possibilité de rechercher les professionnels par type de compétence, localisation géographique ou spécialité. Cet outil vise à faciliter l'orientation des patientes, améliorer la coordination des soins et soutenir les professionnels dans la visibilité de leur activité.

Communication autour de la profession « sage-femme ».

UNE SAGE FEMME NE FAIT PAS QUE DU SUIVI DE GROSSESSE !

Que vous soyez enceinte ou non, vous pouvez consulter une sage-femme.

bonnes raisons de consulter une sage femme dès l'âge de 14 ans

- Contraception**: Prescrit et assure le suivi de tous les moyens de contraception.
- Prévention**: Information à la vie sexuelle et à la contraception pour les jeunes femmes et les jeunes hommes. Consultations addictifs.
- Dépistage**: Réalise les frottis et la palpation mammaire.
- IVG médicamenteuse**: Réalise les interruptions volontaires de grossesse par méthode médicamenteuse.
- Suivi gynécologique**: Reconnaît les anomalies et les complications. Introduit un traitement et une orientation appropriés. Réalise des échographies.
- Vaccination**: Vaccine les femmes enceintes, leurs nouveau-nés et leur entourage.
- Rééducation du périnée**: Après un accouchement.

Une sage-femme est formée à la gynécologie et pratique les actes de suivi. En lien avec votre gynécologue et votre médecin traitant, elle peut vous orienter au bon moment.

Trouvez une sage femme près de chez vous via l'annuaire de la CPTS Nord Bassin Océan en scannant ce QR Code !

DÉLAIS DE RENDEZ-VOUS COURTS

URPS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX | rpn | CPTS

VOUS N'ÊTES PAS ENCEINTE ?

UNE SAGE-FEMME NE FAIT PAS QUE DU SUIVI DE GROSSESSE !

CONSULTEZ QUAND MÊME VOTRE SAGE-FEMME !

LES 7 MISSIONS D'UNE SAGE-FEMME (Une formation continue)

- CONTRACEPTION**: Préscrire et assurer le suivi de tous les moyens de contraception.
- DÉPISTAGE**: Réalise les frottis et la palpation mammaire.
- SUIVI GYNÉCOLOGIQUE**: Détecte les anomalies et les complications. Introduit un traitement approprié. Réalise des échographies.
- PRÉVENTION**: Information à la vie sexuelle et à la contraception pour les jeunes femmes et les jeunes hommes. Consultations addictifs.
- IVG MÉDICAMENTEUSE**: Procède aux interruptions volontaires de grossesse par méthode médicamenteuse.
- RÉÉDUCATION DU PÉRINÉE**: Après un accouchement.
- VACCINATION**: Vaccine les femmes enceintes, leurs nouveau-nés et leur entourage.

Une sage-femme est formée à la gynécologie et pratique les actes de suivi. En lien avec votre gynécologue et votre médecin traitant, elle peut vous orienter au bon moment.

DÉLAIS DE RENDEZ-VOUS PLUS COURTS !

URPS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX | rpn | CPTS



Deux versions laissées au choix pour les professionnels de santé déclinées en A3 et en A5.

Nous avons créé et diffusé deux visuels pour sensibiliser les femmes sur le rôle des sages-femmes et leur rappeler qu'elle n'intervient pas seulement en suivi de grossesse. Souvent, les femmes ignorent qu'elles peuvent bénéficier d'un suivi gynécologique complet et tout au long de leur vie (de l'adolescence à la ménopause) en se faisant accompagner par une sage-femme. Nous avons diffusé ces communications à toutes les sages-femmes du territoire et nous avons pour projet de les distribuer aux pharmacies et aux cabinets médicaux et paramédicaux.

À DISPOSITION AU LOCAL DE LA CPTS !!
En version flyer et affiche.

OCTOBRE ROSE

La CPTS a participé à «Octobre Rose» lors du marché nocturne d'Audenge le 04 novembre 2024.

Nous avons mis à disposition des patientes qui le souhaitaient 29 créneaux d'accès directs à la mammographie à l'Hôpital Privé Wallerstein grâce à la collaboration de l'équipe de radiologie.

Nous avons distribué des plaquettes pédagogiques sur l'autopalpation.

Nous avons collecté de l'argent qui a été reversé à la « Ligue contre le Cancer ».



À VENIR EN 2025
Renouvellement de notre participation aux animations locales sur plusieurs communes du territoire en octobre 2025.



JUIN VERT

À VENIR EN 2025
Nous tenons un stand de sensibilisation au cancer du col de l'utérus le 13 juin sur le marché d'Andernos-les-Bains. Nous y proposerons des créneaux de consultations avec les sages-femmes, gynécos et médecins compétents en gynéco du territoire.

MÉNOPAUSE : et vous, VOUS EN ÊTES OÙ ?



- Êtes-vous concernée ?**
LA MÉNOPAUSE est définie comme l'arrêt des règles depuis plus d'un an, sans cause identifiée, et survenant entre 45 et 55 ans.
- Les symptômes :**
Bouffées de chaleur, sueurs nocturnes, fatigue, douleurs articulaires, baisse de la libido, caractère irritable...
- LES RISQUES :**
Maladies cardiovasculaires, ostéoporose, tension artérielle, cholestérol, tension dans le couple...
- Comment mieux vivre sa ménopause ?**
Adoptez une alimentation saine, limitez l'alcool et essayez d'arrêter de fumer. Pratiquez une activité physique et ne négligez pas votre suivi médical.
- Faites-vous accompagner !**
Parlez-en à vos professionnels de santé : médecin, gynécologue, sage-femme, sexologue, kiné, infirmier, endocrinologue, thérapeute...

Vous cherchez un professionnel de santé ? Consultez l'annuaire de la CPTS Nord Bassin Océan www.cptsnordbasinoccean.fr



Péri-ménopause et ménopause :

Notre mission phare !

Nous sommes en train de développer une mission importante autour de la péri-ménopause et de la ménopause.

Nous avons constitué un groupe de travail composé d'une gynécologue, de radiologues, d'un médecin généraliste, de sages-femmes, d'une infirmière Asalée, d'une nutri-thérapeute, d'une diététicienne, d'une psychologue et d'une sexologue.

Notre première réunion a eu lieu le 3 février 2025. Elle a eu pour objectif de fixer les axes de travail.

Notre deuxième réunion du 26 mai 2025 a permis la validation du questionnaire à destination des patientes ainsi que la brochure de sensibilisation.

La prochaine est prévue le 22 septembre 2025 pour discuter du parcours de soin et des animations vers la population et les professionnels de santé.

QUESTIONNAIRE MAI (PÉRI)MÉNOPAUSE

présentez-vous les symptômes de ménopause suivants ?	Aucun	Léger	Moderé	Fort	Très fort
Sueurs nocturnes	<input type="radio"/>				
Bouffées de chaleur, transpiration diurne	<input type="radio"/>				
Gêne au niveau du cœur (palpitations, battements irréguliers, sensation d'oppression)	<input type="radio"/>				
Problèmes de sommeil (difficultés pour s'endormir, difficultés à dormir d'une traite, réveil nocturne)	<input type="radio"/>				
Humeur dépressive (vous sentez déprimée, triste, au bord des larmes, vous manquez d'énergie, vous avez des sautes d'humeur)	<input type="radio"/>				
Irritabilité (sensation de nervosité, de stress, agressivité)	<input type="radio"/>				
Anxiété (sentiment d'angoisse, sensation de panique)	<input type="radio"/>				
Fatigue physique et mentale (intellectuelle) (diminution des performances en général, problèmes de mémoire, diminution de la concentration, tendance aux oublis)	<input type="radio"/>				
Problèmes sexuels (modification de la libido)	<input type="radio"/>				
Problèmes urinaires (douleurs à la miction, besoin croissant d'uriner, incontinence)	<input type="radio"/>				
Sécheresse vaginale (sécheresse ou brûlure du vagin, difficultés lors des rapports sexuels)	<input type="radio"/>				
Douleurs aux articulations, douleurs musculaires	<input type="radio"/>				
Variations de poids (prise ou perte de poids)	<input type="radio"/>				
Maux de tête	<input type="radio"/>				
Troubles cutanés (sécheresse, irritations)	<input type="radio"/>				

Si vous présentez un ou plusieurs de ces symptômes de façon modérée à très forte, parlez-en à un professionnel de santé.

Vous souhaitez être mieux accompagnée dans votre parcours ménopause ?
Inscrivez-vous aux ateliers à venir "Bien vivre ma ménopause" organisés par la CPTS Nord Bassin Océan en remplissant le formulaire en ligne sur notre site internet : www.cptsnordbasinoccean.fr ou en scannant ce QR Code.




MÉNOPAUSE et vous ?



départ LA PÉRIMÉNOPAUSE se traduit par des cycles irréguliers et des symptômes désagréables.

Vous avez + de 40 ans ?

Non → Les professionnels de santé peuvent vous aider.

Oui → Êtes-vous accompagnée par un professionnel ?

Non → Les professionnels de santé peuvent vous aider.

Oui, mais j'ai besoin de plus d'information → Trouvez tous les professionnels de santé qui prennent en charge les femmes ménopausées sur le territoire en consultant l'annuaire de la CPTS Nord Bassin Océan !

Continuez votre suivi médical !

FAITES-VOUS ACCOMPAGNER !

Ne les négligez pas !

Quoi sommes-nous ?
Le CPTS Nord Bassin Océan est une communauté territoriale de santé. Notre objectif ? Se mobiliser pour votre santé !

Consultez notre annuaire des professionnels de territoire sur notre site internet : www.cptsnordbasinoccean.fr



Vous souhaitez des affichures ? Contactez-nous ! contact@cptsnordbasinoccean.fr



À VENIR EN 2025-2026

Une formation pour les professionnels de santé.
Une animation territoriale pour la population.
Distribution des brochures au public.

PRISE EN CHARGE DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

L'insuffisance cardiaque concerne 1 129 patients en 2019 (chiffres ODT 2020-21) sur le territoire de la CPTS Nord Bassin Océan. Par manque de prévention et de coordination entre les professionnels de santé, de nombreux patients n'ont pas de prise en charge efficace pour leur pathologie. La CPTS veut améliorer l'orientation et la prise en charge des patients insuffisants cardiaques. Les principaux objectifs de cette mission sont la mise en place d'outils spécifiques de suivi en sortie d'hospitalisation et la création d'un parcours patient permettant une coopération entre les professionnels de santé du territoire.



Deux soirées de formations ont permis de présenter **le protocole** mis en place par la CPTS à différents professionnels de santé : cardiologue, médecins généralistes, pharmaciens et Infirmiers.ères.

Il a été également question de rappeler les dernières recommandations de prise en charge de l'insuffisance cardiaque : règles hygiéno-diététiques et traitements. Les professionnels ont été sensibilisés à la prescription d'**ETP** et d'**APA** et leurs offres sur le territoire. Des livrets ont été créés et distribués à destination des professionnels mais aussi pour les patients inclus dans le protocole.

Le 18 mars 2025, le cardiologue en charge du protocole a rencontré la société Careline Solution afin de déployer un outil de télésurveillance en relation avec le CHU de Bordeaux. Ce projet est en cours de construction.

La bibliothèque de ressources IC développées par la CPTS est en ligne !

www.cptsnordbassin.fr

À VENIR EN 2025-2026

Protocole mis en place à l'hôpital Privé Wallerstein. Inclusion des patients dès le 1er juin. Télésurveillance en lien avec Haut-Lévêque. Formation IC pour les MKDE

ACCOMPAGNEMENT À LA PÉRINATALITÉ

Journées de formation avec le RPNA

La CPTS Nord Bassin Océan a soutenu l'organisation de 3 journées de formation les 21-22 et 23 septembre 2024 en collaboration avec le RPNA. L'objet de cette formation était "les entretiens pré et post-nataux précoces" et "le travail en réseau" : la CPTS a bénéficié d'un temps d'échange avec les professionnelles de santé afin de mettre en avant ces missions et actions, son rôle dans l'écosystème et les bénéfices à adhérer.



Mise en place d'un dispositif de soin en périnatalité au service des familles et des professionnels de santé du territoire :

La mise en oeuvre de la mission découle de l'initiative de deux professionnelles de la périnatalité : la pédopsychiatre Dr Clémentine Ramanoel et la psychologue clinicienne Mme Marie Parrot avec qui la CPTS Nord Bassin Océan collabore étroitement. Ensemble, nous favorisons une meilleure coordination pluri-professionnelle.

Cette mission a été pensée pour être une ressource essentielle aux équipes de la maternité de l'Hôpital Privé Wallerstein, aux gynécologues-obstétriciens, pédiatres, médecins généralistes, professionnels de la petite enfance et, bien sûr, aux familles.

L'objectif ?

Garantir un accompagnement global et bienveillant pour assurer la santé et le bien-être des tout-petits et des familles dès les premiers jours de vie en leur offrant un espace de dialogue et des informations adaptées à leurs besoins : conception, grossesse, soins prénataux, et développement du nourrisson. .



Début 2024 et suite aux échanges lors des groupes de travail, nous avons déployé plusieurs actions :

- Détection ou repérage des situations à risques de vulnérabilité : staffs Médico Psycho Sociaux avec l'équipe de la maternité de l'Hôpital Privé Wallerstein.
- Création de l'affiche « Accueil et écoute en Périnatalité ».
- Diffusion sur les réseaux sociaux de la CPTS Nord Bassin Océan et sur les plateformes locales.
- Distribution sur le terrain.
- Première session des ateliers : le samedi 22 février 2024.

ACCUEIL & ÉCOUTE EN PÉRINATALITÉ

Dr Clémentine Ramanôel & Mme Marie Parrot

Pédopsychiatre & Psychologue clinicienne

Deux professionnelles de la périnatalité vous accueillent en toute confidentialité et bienveillance pour échanger sur le déroulement des premières années de votre enfant.

NOUVEAU LIEU
RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)
CHEMIN DU CASSIEU,
33950 LÈGE-CAP FERRET

PROCHAINE SESSION :
SAMEDI 24 MAI 2025 DE 10H À 11H
 Inscription gratuite : 06 20 71 43 22

CPTS
 COORDONNÉE PAR DES PROFESSIONNELS EXPERTS DE LA PÉRINATALITÉ

Les ateliers

Ils ont été créés pour répondre aux multiples interrogations qui surgissent naturellement durant les premières années de l'enfant. Les familles peuvent partager et échanger avec les deux professionnelles dans un environnement respectueux, bienveillant et en toute confidentialité. Depuis le début de l'année, 3 ateliers ont déjà eu lieu et plusieurs familles ont déjà participé.

Ces ateliers sont gratuits pour les parents et financés par la CPTS.

JOURNÉE FOCUS PÉRINATALITÉ ET RISQUE SUICIDAIRE

JOURNÉE DE CONFÉRENCES ET DE SENSIBILISATION ANIMÉE PAR DES PROFESSIONNELS EXPERTS DE LA PÉRINATALITÉ

Dr Anne-Laure SUTTER
 Pédiopsychiatre, responsable
 du Réseau de Périnatalité
 Hospitalière du Pôle Universitaire
 de Psychiatrie de l'Enfant et de
 Adolescence au CHU Charles
 Nicolle à Bordeaux.

Dr Clémentine RAMANOËL
 Pédiopsychiatre, créatrice des
 ateliers "Écoute et accueil en
 périnatalité" sur Aves.

Association
 MAMAN BLUES
 Mme Nathalie CRUZEL
 Mme Sophie DARRIER

Mme Marie BIDARD
 Psychologue clinicienne au CHU

LE VENDREDI 17 OCTOBRE 2025 DE 9H00 À 17H00
SALLE DES FÊTES DE BIGANOS

CPTS

À VENIR EN 2025-2026

Groupe de travail prévu le 17 juin.
 Création d'une page web ressource pour les parents.
 Focus périnatalité et risque suicidaire en partenariat avec Rénovation le 17 octobre 2025.

GESTION DES PARCOURS EN SANTÉ MENTALE

4 soirées de sensibilisation pour les professionnels de santé

Ces soirées d'informations ont permis de mettre en lumière les dispositifs existants sur le territoire (CMP de Biganos, MonSoutienPsy, QuestionPsy, RéponsePsy, Charles Perrens) ainsi que des associations ressources comme Typik'Atypik. Les participants ont pu échanger à la fin de chaque session avec les professionnels du territoire sur leurs pratiques. Certains ont pu créer du réseau en rencontrant de visu leurs interlocuteurs.

Ces événements vont être renouvelés à la demande des professionnels sur l'année 2025-26 avec notamment une soirée avec l'association « MOTS » pour le dépistage et le bien-être des professionnels du territoire.



Soirée générale introductive

PROGRAMME

- Apports théoriques généraux sur la Santé Mentale
- Ressources (locales, formations...)
- Cas pratiques

Animée par :

- Dr K. ROSSINI : Psychiatre, Coordonnateur du programme PEGASE (Charles Perrens)
- Mr L. GASC : IPA CMP Biganos
- Mr S. POIERS : DE Référent Projet de Prévention du Risque Suicidaire (Association Renovation)

Publics jeunes : Troubles du NeuroDéveloppement

Programme :

- Mme Oceane LE BORGNE et Mme Maud BOYER Psychomotriciennes
- Mme Elodie PEYRES-BOURG IPA au CMPA de Morsac
- Mme Anouchka GOUTARD Médecin au CMPA de Biganos

Comment repérer les TND ?
Où orienter les patients après identification ?

Soins sans consentement

Intervenants :

- M. Ghislain VELASCO Infirmier CMP Adultes Biganos
- Mme Alexandra CHANTOURY DAC 33

Cocktail dinatoire

Addictologie et Troubles du Comportement Alimentaire

Intervenants :

- Dr Luc PERRIN : Médecin généraliste spécialisé en addictologie (CEID)
- Mme Tamari BERIKISHVILI : Psychologue

Comment repérer les TCA ?
Où orienter les patients après identification ?

SOIRÉE GÉNÉRALE INTRODUCTIVE

18 juin 2024
16 participants

TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT CHEZ LE PUBLIC JEUNE

17 septembre 2024
42 participants

SOINS SANS CONSENTEMENT

26 novembre 2024
17 participants

ADDICTOLOGIE ET TCA

19 décembre 2024
17 participants

“
GRANDE CAUSE NATIONALE 2025, LA SANTÉ MENTALE A ÉTÉ INVESTIE PAR LA CPTS EN JUIN 2024
”



Mobilisation autour de la journée contre les violences faites aux femmes

À cette occasion, la CPTS Nord Bassin Océan et la CPTS Subval se sont associées pour distribuer en pharmacies et en boulangeries des supports imprimés avec le protectomètre pour le faire connaître massivement sur le territoire, sensibiliser les femmes sur leur relation et mettre en lumière les associations Réseau Périnatal Nouvelle Aquitaine et Solidarité Femmes Bassin.

Soirée “Rencontre entre psychologues”

Le 15 mai 2024, la CPTS a invité tous les psychologues du territoire à une réunion pour mieux connaître leurs spécificités, comprendre les pratiques, les approches et les domaines d'expertise.

Un projet commun :

Travailler à l'élaboration d'un questionnaire d'orientation. Ce nouvel outil vise à fluidifier les parcours de soins, en assurant une orientation plus rapide et plus adaptée des patients vers le professionnel qui correspond le mieux à leur situation.

Cette soirée a permis de valoriser la pratique et les spécificités professionnelles, renforcer les liens entre professionnels et créer un réseau solide et coordonné.

15 MAI

RENCONTRE ENTRE PSYCHOLOGUES

Venez découvrir et échanger autour d'un questionnaire conçu pour mieux comprendre vos pratiques et optimiser l'orientation des patients. Votre expertise est précieuse !

À 18H LOCAL DE LA CPTS
8 BIS RUE BERNARD PALISSY
33510 ANDERNOS
Suivi d'un toast de clôture !

RSVP avant le 8 mai
contact.cptsnbo@gmail.com
05 57 18 29 89

CPTS
NORD-BASSIN Océan
COMMISSION PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ

À VENIR EN 2025-2026

Création d'une page web pour orienter au mieux les patients.
Réunions et interventions avec l'association MOTS.

MISSION 3

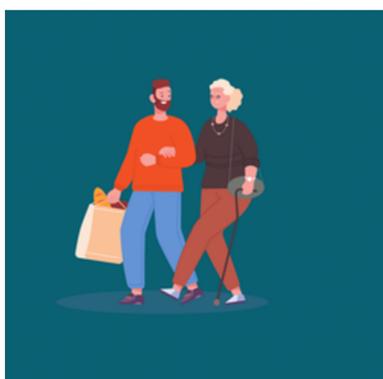
DÉVELOPPER DES ACTIONS TERRITORIALES DE PRÉVENTION

La prévention, ce n'est pas une option. C'est une mission fondatrice de notre CPTS.

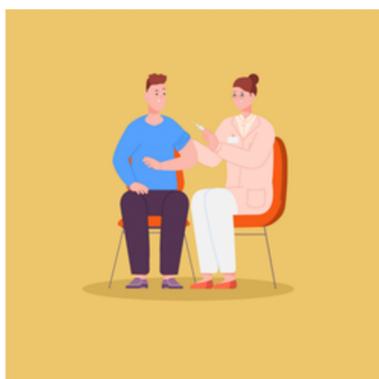
Et c'est surtout une opportunité : celle de construire une santé plus juste, plus durable, plus humaine.

Prévenir, c'est aider à maintenir à domicile, proposer des activités physiques, se préoccuper de la santé des jeunes, du dépistage, et le faire avec pédagogie, avec proximité, avec cohérence.

Prévenir, c'est aller vers les publics, dans les écoles, les quartiers, les maisons de retraite, les entreprises. C'est créer des liens, des habitudes, une culture de la santé partagée.



Prévention des chutes de la personne âgée



Prévention et santé des jeunes



Prévention dermatologique

PRÉVENTION DES CHUTES

Plusieurs objectifs :

- Lutter contre l'isolement.
- Conseiller le bénéficiaire, les parents, conjoints ; référents tutelle/curatelle sur l'aménagement et la prévention.
- Dépister les troubles de la vision et de l'audition, pathologies cardiovasculaires et troubles moteurs.
- Diminuer la iatrogénie : consommation d'hypnotiques et de psychotropes en général.
- Améliorer l'équilibre nutritionnel.

Quels moyens ?

- Adapter le lieu de vie ou domicile du patient grâce à la participation d'ergothérapeutes, kinésithérapeutes, du pharmacien.
- Promouvoir l'utilisation et le développement de solutions techniques type applications, téléassistance, matériel connecté, etc...
- Promouvoir le maintien d'une bonne santé par l'activité physique adaptée (développer localement des Maisons Sport Santé, des séances d'éducation thérapeutiques, implication d'associations sportives dans la prévention ...).
- Créer une filière de dépistage « risque chute » en collaboration avec divers professionnels spécialisés.
- Favoriser les bilans médicamenteux chez les patients polymédiqués.
- Favoriser les bilans nutritionnels.
- Informer patients et aidants.



LA CPTS NORD BASSIN OcéAN VOUS PRÉSENTE

EQUILIBRE ET VOUS

ATELIERS PRÉVENTION DES CHUTES



Animés par un kinésithérapeute

- ✓ Travail de l'équilibre
- ✓ Gymnastique rééducative de renforcement musculaire et d'assouplissement
- ✓ Apprendre à se relever du sol
- ✓ Maintien de l'autonomie

Tous les jeudis de 14h à 16h

SALLE D'ARTS CORPORELS
2 avenue Gustave Eiffel
33510 Andernos-les-Bains

Informations et inscriptions sur :
05 57 18 29 89
contact.cptsnbo@gmail.com

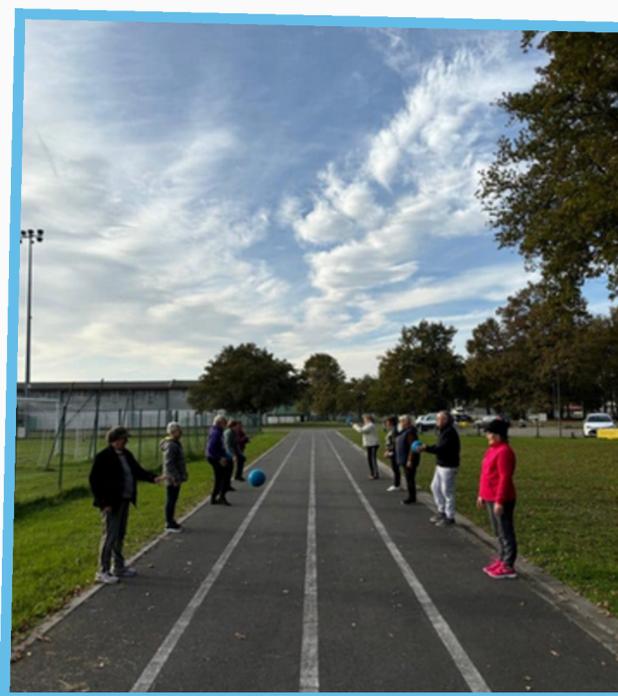
NORD BASSIN OcéAN
CPTS
COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ
www.cptsnordbassinocéan.fr

Mise en place des ateliers « ÉQUILIBRE ET VOUS »

À destination des seniors et organisés en collaboration avec le CCAS de la ville de Biganos, ces 12 ateliers de 2 heures animés par une kinésithérapeute, tous les jeudis de 14h à 16h depuis le 26 septembre 2024 ont pour objectif : de gagner en confiance, se relever en cas de chute, améliorer sa condition physique.

À VENIR EN 2025-2026

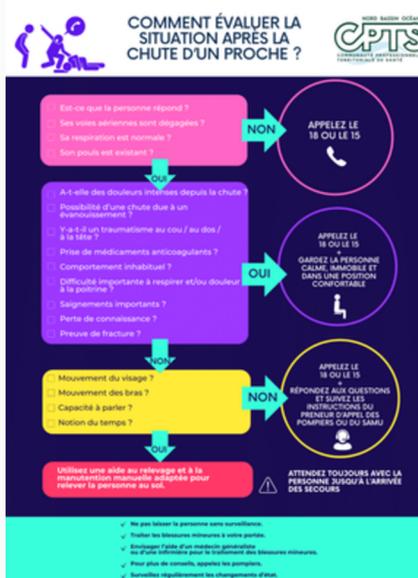
Ces ateliers vont être renouvelés sur la commune d'Andernos-les-Bains et Biganos pour 2025-2026.





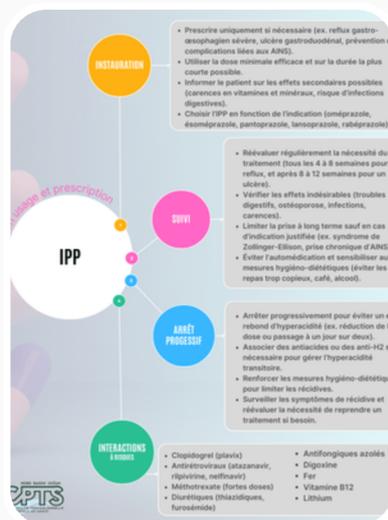
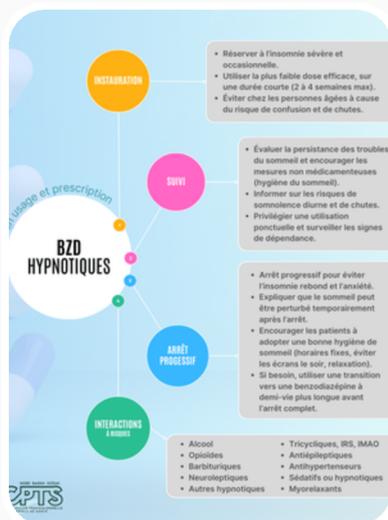
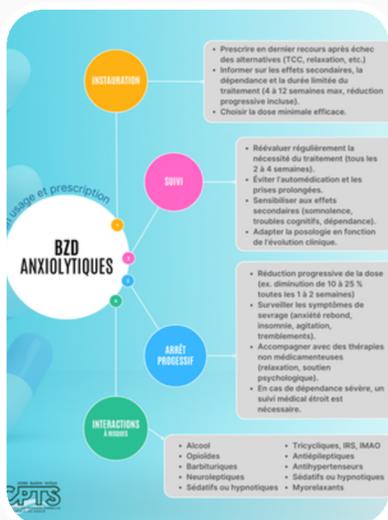
Partenaire de la journée de sensibilisation « Prévention Senior »

Le 16 septembre 2024, nous y avons tenu un stand d'information et d'accompagnement. 79 personnes sont venues à notre rencontre.



Création d'une infographie 'post-chute'

Comment évaluer la situation après la chute d'un proche ? Distribuée lors de l'animation territoriale avec une fiche d'auto-évaluation du risque de chute.



Fiches de bon usage des prescriptions

Communication auprès des professionnels de santé sur les prescriptions pour lutter contre la iatrogénie médicamenteuse chez les personnes âgées.

À VENIR EN 2025

Formation iatrogénie : le 18 septembre.

SANTÉ DES JEUNES

Améliorer la couverture vaccinale HPV dès 12 ans.

Intervention auprès des 6ème

Au collège de Lège-Cap-Ferret le 11 juin 2024 et en collaboration avec l'équipe enseignante, les infirmières effectrices du Centre Hospitalier d'Arcachon et les infirmières Asalée : information sur la vaccination, les modalités, l'HPV le 11 juin 2024.

Au collège de Lacanau le 19 juin 2025 en association avec La Fabrik.

Communication auprès des professionnels de santé.

Un courrier a été adressé aux médecins généralistes et aux sages-femmes pour les sensibiliser à la vaccination et détailler les modalités de la campagne en 2024.

Campagne de communication 2025 à destination du grand public.



Participation à la journée “Parcours du coeur” au collège de Marcheprime.

Dans le cadre de ses actions de prévention auprès des jeunes, la CPTS Nord Bassin Océan est intervenue le 27 mai 2025 pour aider l'équipe pédagogique du collège de Marcheprime à animer une série d'ateliers autour du thème :
« Le parcours du cœur ».

L'objectif ?

Sensibiliser les adolescents à des enjeux de santé concrets, avec des contenus adaptés à leur quotidien et à leurs questionnements.

La CPTS a apporté l'expertise de deux infirmières Asalée, d'une MKDE nutri-thérapeute pour intervenir sur plusieurs thèmes essentiels et les traiter avec bienveillance.



Les thèmes abordés :



À VENIR EN 2025-2026

Intervention prévue le 19 juin à Lacanau et dans d'autres collèges du territoire en 2026.

Intervention dans les classes de CP pour sensibiliser à la santé bucco-dentaire.

La CPTS mène une action avec la pédodontiste Dr Cielsa-Rousseau pour promouvoir la santé bucco-dentaire chez les enfants. Le 06 juin 2025, nous avons fait une intervention à l'école élémentaire du Bety à Andernos-les-Bains.

Nous avons créé une présentation et développé un livret de "jeux éducatifs" autour du thème.



À VENIR EN 2025-2026
 Nous démarchons pour intervenir dans d'autres écoles élémentaires du territoire en 2026.

The cards contain the following content:

- LE GUIDE DES DENTS EN BONNE SANTÉ:**
 - ON BROSSÉ BIEN les dents 2X/JOUR...
 - ET ON MET DU DENTIFRICE!
 - ON ÉVITE LES CARIES En faisant attention à ce qu'on mange.
 - ON VA DIRE BONJOUR à SON DENTISTE TOUS LES ANS.
- Connais-tu ta bouche ?** (Remets les mots au bon endroit.)
 - Labels: La gencive | la lèvre | le palais | les dents | la langue
- À quoi sert la bouche ?** (Relie les mots aux images.)
 - Actions: MANGER, ÉMBRASSER, DIGÉRER, PARLER, SOURIRE, RESPIRER
- Connais-tu tes dents ?** (Colorie les dents de la bonne couleur.)
 - Labels: Les incisives, Les canines, Les molaires
- Connais-tu tes dents ?** (Compte chaque sorte de dents et complète.)
 - Labels: Incisives, Canines, Molars
 - Question: En tout, combien y a-t-il de dents? Il y a _____ dents.
- Qu'est-ce qu'il y a dans la dent ?** (Relie les mots avec des flèches vers la partie de la dent qui correspond.)
 - Labels: LA COURONNE (l'émail, la dentine, la pulpe), LA RACINE (la gencive)
- À quoi servent les dents ?** (Relie chaque dent à son nom et à son rôle.)
 - Labels: Molaire (couper), Incisive (déchirer), Canine (broyer)
- Pote ou pas pote pour tes quenottes ?** (Découpe les aliments et colle les au bon endroit.)
 - Icons: Pizza, Apple, Strawberry, Ice cream, Bread, Hamburger, Broccoli, Tomato

PRÉVENTION GÉNÉRALISTE

Au-delà de nos missions principales, dans une démarche d'information et de sensibilisation, nous développons des actions de prévention grand public, diffusées à la fois sur nos réseaux sociaux et sous forme d'articles thématiques sur notre site internet.

QUELQUES EXEMPLES :

Semaine Européenne de la vaccination



Journée mondiale de la maladie de Parkinson



Journée mondiale de la santé bucco-dentaire



Mars Bleu



À VENIR EN 2025 PRÉVENTION DERMATOLOGIQUE

Juin Jaune > Nous tenons un stand de sensibilisation aux cancers dermatologiques sur le marché de Claouey le 17 juin en collaboration avec la pharmacie de Lège équipée de son dermatoscope et d'une dermatologue.



MISSION 4

GESTION DES CRISES SANITAIRES.

L'avenant 2 de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI) en faveur du développement de l'exercice coordonné et des CPTS, valorise leur apport à la gestion des crises sanitaires graves, suite à leur mobilisation dans la gestion du Covid-19. Il les positionne comme des acteurs-clés pour coordonner les réponses à apporter aux besoins de santé de la population.

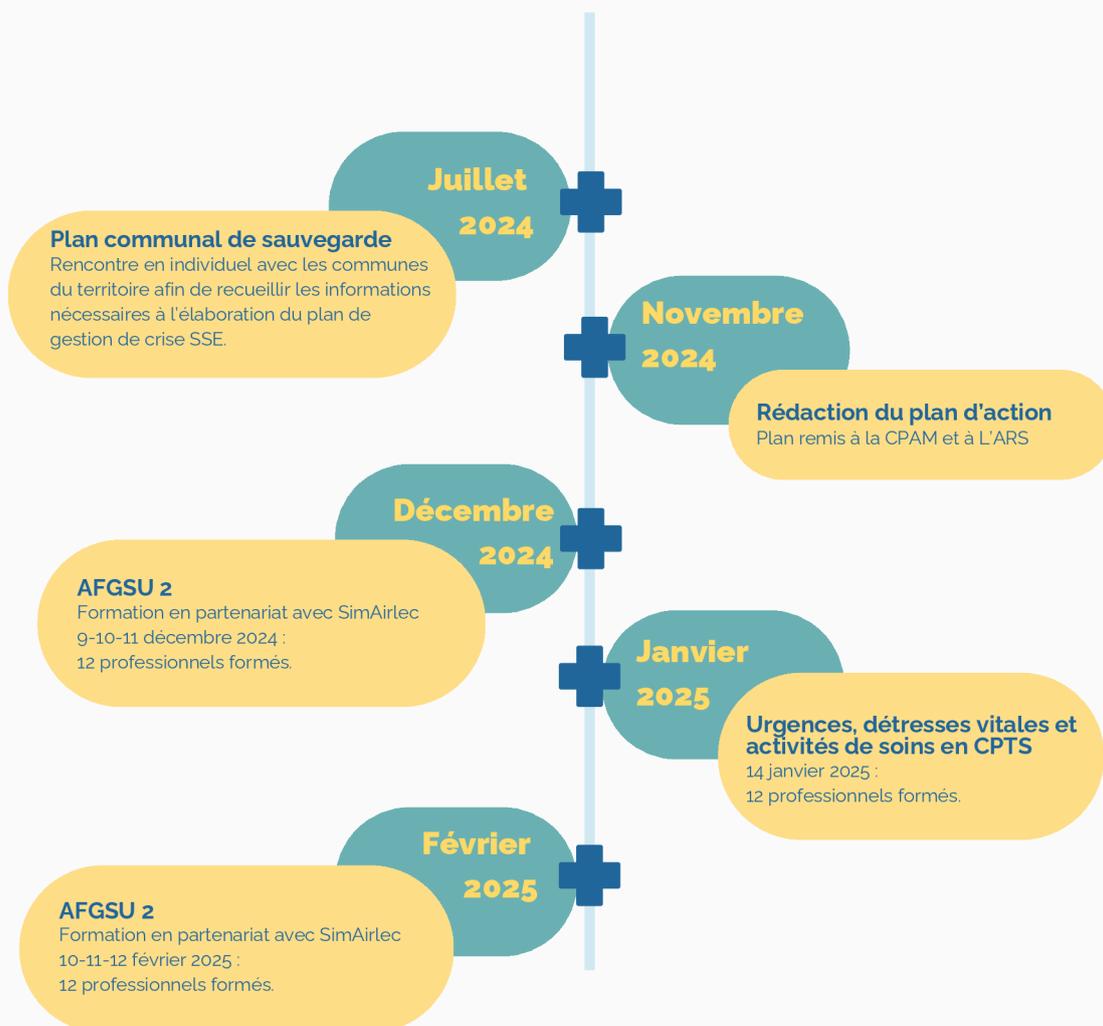
La mission de gestion des crises sanitaires est cruciale sur notre territoire régulièrement exposé aux feux de forêt et au risque de submersion marine. La CPTS a pour rôle d'anticiper, de coordonner les acteurs de santé et d'assurer la continuité des soins en cas d'événement majeur. Face à ces menaces, c'est la réactivité collective qui garantit la protection de la population.

La CPTS Nord Bassin Océan s'engage avec les collectivités à organiser une réponse territoriale à la gestion de crise dès lors qu'une crise sanitaire grave survient.



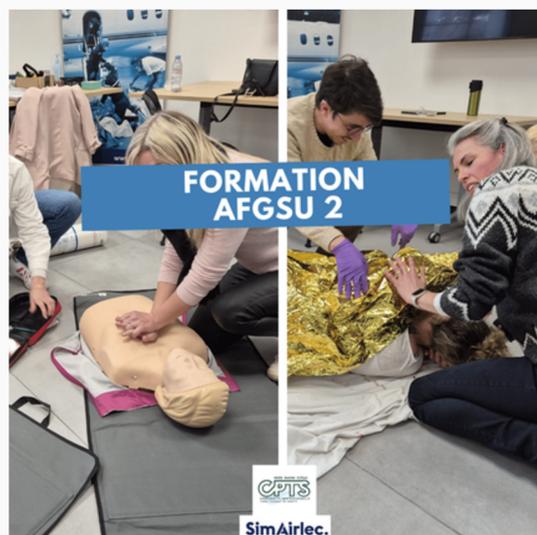
Plan de réponse à la gestion des crises sanitaires exceptionnelles.





La CPTS organise et finance des sessions AFGSU 2 à destination de tous ses adhérents. La formation AFGSU 2 fournit les connaissances sur les différentes urgences médicales afin de pouvoir les reconnaître, donne les bases pour réaliser les premiers gestes de réanimation cardiaque, permet d'intervenir en cas de malaise ou, s'il est besoin, d'aider à un accouchement.

Elle fournit les bases permettant d'assurer l'encadrement de situations d'urgences collectives, notamment celles nécessitant un plan sanitaire.



À VENIR EN 2025-2026

De nouvelles sessions de formation AFGSU 2 et 1 sont programmées. Contactez-nous !

MISSION OPTIONNELLE 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES SOINS

Favoriser la mise en place d'une démarche qualité

Organiser des soirées à destination des professionnels de santé

15 MAI
RENCONTRE ENTRE PSYCHOLOGUES

Venez découvrir et échanger autour d'un questionnaire conçu pour mieux comprendre vos pratiques et optimiser l'attention des patients. Votre expertise est précieuse !

À 18H LOCAL DE LA CPTS
8 bis rue BERNARD PALISSY 33510 ANDERNOS
Soirée d'un bon repas et détente !

RSVP avant le 8 mai
contact.cptnbo@gmail.com
05 57 18 29 89

FORMATION POUR LES MÉDECINS MAÎTRISE DE STAGE

Médecin généraliste ou spécialiste... ET SI VOUS FORMIEZ LES TALENTS DE DEMAIN ?
ACCUEILLEZ UN JEUNE MÉDECIN DANS VOTRE CABINET !

AU PROGRAMME :
• Inauguration des MSU et accueil des étudiants sur votre territoire
• Les différentes possibilités d'actions (accueil, internat, accueil interne, SAGFAD, Dr Junior)
• Accueil autour de la mise en place de la norme de pratique et réflexion sur la mise en place pratique de la formation

20 mars 2025
20H00

Animée par le Dr Emmanuel PROTHON, président du CSEA (Syndicat des Généralistes d'Andorre et du Bassin Océan)

8 bis rue BERNARD PALISSY 33510 ANDERNOS-LES-BAINS
Restauration prévue sur place

Inscriptions par mail uniquement : cpts.andorreg@gmail.com
contact.cptnbo@gmail.com

LA CPTS NORD-BASSIN Océan vous invite

FORMATION INSUFFISANCE CARDIAQUE

Le rôle de l'infirmière dans la prise en charge

MARDI 11 MARS 2025
19H30

Animée par :
Dr Hélène CABALLER, médecin généraliste
Mme Julie DENOUAL, infirmière Assolée

Infirmière, infirmier ?
Rejoignez-nous au restaurant LE FISH HEAD (près de la piscine) 33510 ANDERNOS-LES-BAINS

Scannez ce QR code ou RSVP : contact.cptnbo@gmail.com

LA CPTS NORD-BASSIN Océan vous invite à sa

FORMATION INSUFFISANCE CARDIAQUE

Échangeons ensemble autour de la prise en charge pluriprofessionnelle de l'insuffisance cardiaque et des dernières recommandations.

MARDI 04 FÉVRIER 2025
20H30

Animée par le Dr François LABINNAUX, Médecin cardiologue

Vous êtes médecin généraliste, cardiologue, pharmacien ?
Rejoignez-nous au restaurant LE BISCION 23 avenue de la libération 33740 Arès

Scannez ce QR code ou RSVP : contact.cptnbo@gmail.com

LA CPTS NORD-BASSIN Océan vous invite

BRUNCH MÉNOPAUSE

Professionnels de santé, échangeons ensemble autour de la ménopause.

! CHANGEMENT DE DATE !

LUNDI 03 FÉVRIER 2025
12H30

Vous êtes généraliste, gynécologue, cardiologue, naturopathe, sage-femme, diététicienne, psychologue, sexologue... ?
Travaillons ensemble pour une meilleure prise en charge de la femme ménopausée.

Restauration prévue sur place
8 bis rue BERNARD PALISSY 33510 ANDERNOS-LES-BAINS

RSVP : contact.cptnbo@gmail.com

LA CPTS NORD-BASSIN Océan vous invite

SOIRÉE SAGES-FEMMES

JEUDI 5 DÉCEMBRE

À 19H30
8 bis rue BERNARD PALISSY 33510 ANDERNOS-LES-BAINS
contact.cptnbo@gmail.com

Diffusion et distribution de supports de travail

INSUFFISANCE CARDIAQUE CHECK-LIST INFIRMIER.ERE

- ✓ Surveillance clinique du patient
- ✓ Suivi et conseils hygiéno-diététiques
- ✓ Prévention auto-médication
- ✓ Observance médicamenteuse
- ✓ Contrôle du schéma vaccinal
- ✓ Contrôle prise de sang
- ✓ Ordonnances et traitements à jour
- ✓ Check rdv médicaux avec le patient (RDV cardio / kiné / diét)

INSUFFISANCE CARDIAQUE CHECK-LIST MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- ✓ Télésurveillance (le patient peut-il y prétendre ?)
- ✓ En sortie d'hospitalisation : prescription de la surveillance clinique infirmière : AMI 5.8
- ✓ Suivi diététique
- ✓ Prescription de kinésithérapie
- ✓ Orientation ETP / APA
- ✓ Suivi biologique : NT-proBNP / Biologie standard
- ✓ Dépistage annuel de la carence martiale
- ✓ Le traitement prescrit est-il optimisé ?
- ✓ Vaccinations
- ✓ RDV cardiologue au minimum annuel (cœur, ETI)
- ✓ Déclaration ALD faite (ALD 05)

Favoriser la mise en place de la pertinence des soins

Mise en place de fiches de bonnes pratiques et de référentiels pour améliorer la pertinence des soins.



BZD ANXIOLYTIQUES

INDICATION

- Prescrire en dernier recours après échec des alternatives (CC, relaxation, etc.)
- Informar sur les effets secondaires, la dépendance et la durée limitée du traitement (à 12 semaines max, réduction progressive incluse).
- Choisir la dose minimale efficace.

ADJ

- Réévaluer régulièrement la nécessité du traitement (tous les 2 à 4 semaines).
- Éviter l'automédication et les prises prolongées.
- Sensibiliser aux effets secondaires (sommolence, troubles cognitifs, dépendance).
- Adapter la posologie en fonction de l'évolution clinique.

ARRÊT PROGRESSIF

- Réduction progressive de la dose (ex. diminution de 10 à 25 % toutes les 1 à 2 semaines).
- Surveiller les symptômes de sevrage (anxiété rebond, insomnie, agitation, tremblements).
- Accompagner avec des thérapies non médicamenteuses (relaxation, soutien psychologique).
- En cas de dépendance sévère, un suivi médical étroit est nécessaire.

INTERACTIONS MAJEURES

- Alcool
- Opioïdes
- Benzodiazépines
- Neuroleptiques
- Sédatifs ou hypnotiques
- Tricycliques, IS, MAO
- Anticholinergiques
- Anti-hypertenseurs
- Neuroleptiques
- Sédatifs ou hypnotiques
- Myorelaxants

BZD HYPNOTIQUES

INDICATION

- Réserver à l'insomnie sévère et occasionnelle.
- Utiliser la plus faible dose efficace, sur une durée courte (2 à 4 semaines max).
- Éviter chez les personnes âgées à cause du risque de confusion et de chutes.

ADJ

- Évaluer la persistance des troubles du sommeil et encourager les mesures non médicamenteuses (hygiène du sommeil).
- Informar sur les risques de somnolence diurne et de chutes.
- Privilégier une utilisation ponctuelle et surveiller les signes de dépendance.

ARRÊT PROGRESSIF

- Arrêt progressif pour éviter l'insomnie rebond et l'anxiété.
- Expliquer que le sommeil peut être perturbé temporairement après l'arrêt.
- Encourager les patients à adapter une bonne hygiène de sommeil (horaires fixes, éviter les écrans le soir, relaxation).
- Si besoin, utiliser une transition vers une benzodiazépine à demi-vie plus longue avant l'arrêt complet.

INTERACTIONS MAJEURES

- Alcool
- Opioïdes
- Benzodiazépines
- Neuroleptiques
- Autres hypnotiques
- Tricycliques, IS, MAO
- Anticholinergiques
- Anti-hypertenseurs
- Sédatifs ou hypnotiques
- Myorelaxants

IPP

INDICATION

- Prescrire uniquement si nécessaire (ex. reflux gastro-œsophagien sévère, ulcère gastro-intestinal, prévention complications liées aux AINS).
- Utiliser la dose minimale efficace et sur la durée la plus courte possible.
- Informar le patient sur les effets secondaires possibles (diarrhées en relation avec l'oméprazole, risque d'effets indésirables digestifs).
- Choisir l'IPP en fonction de l'indication (oméprazole, pantoprazole, lansoprazole, rabeprazole).

ADJ

- Réévaluer régulièrement la nécessité de traitement (tous les 4 à 8 semaines pour reflux, et après 8 à 12 semaines pour un ulcère).
- Vérifier les effets indésirables (maux de gorge, constipation, infections, carences).
- Limiter la prise à long terme sauf en cas d'indication justifiée (ex. syndrome de Zollinger-Ellison, prise chronique d'AINS).
- Éviter l'automédication et sensibiliser à mesurer hygiéno-diététique (éviter les repas trop copieux, café, alcool).

ARRÊT PROGRESSIF

- Arrêter progressivement pour éviter un rebond d'hyperacidité (ex. réduction de dose ou passage à un jour sur deux).
- Associer des antacides ou des anti-H2 nécessaire pour gérer l'hyperacidité transitoire.
- Renforcer les mesures hygiéno-diététiques pour limiter les récidives.
- Surveiller les symptômes de récidive et réévaluer la nécessité de reprendre un traitement si besoin.

INTERACTIONS MAJEURES

- Antifongiques azolés
- Digitale
- Fer
- Métoprolol (forte dose)
- Vitamine B12
- Lithium
- Clopidogrel (éviter)
- Antiépileptiques (carbamazépine, valproate, phénytoïne, méthoséline)
- Diurétiques (thiazidiques, furosemide)

MISSION OPTIONNELLE 2

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Améliorer l'attractivité du territoire

Promouvoir l'accompagnement des stagiaires :

Recensement : 11 médecins généralistes et 1 spécialiste en médecine sportive.
Formation MSU avec 10 participants le 20 mars 2025.

Organiser des temps d'échange avec les élus, CLS/ collectivités/ mairies :

Objectif : rendre le territoire plus attractif.
COTECH du CLS du Bassin : 8 novembre 2024
COPIE de CLS du Médoc : 22 novembre 2024

Créer des dispositifs pour soutenir les professionnels

Diffusion d'une action de sensibilisation vers le grand public en octobre 2024 puis à l'occasion de la journée européenne contre les violences faites aux soignants le 12 mars 2025.



Organisation de notre soirée annuelle le 15 novembre 2024.

Nous avons eu le plaisir d'organiser ce moment riche en échanges et en perspectives pour notre CPTS. Ce rassemblement a permis de renforcer les liens entre les acteurs de notre réseau et d'explorer ensemble de nouvelles pistes de collaboration pour essayer de répondre encore et toujours aux problématiques santé de demain sur notre territoire.



**ENSEMBLE VERS
DE NOUVELLES
COLLABORATIONS**



À VENIR EN 2025

Soirée de sensibilisation au mal-être des soignants avec l'association MOTS.
Soirée annuelle renouvelée.

CPTS Nord Bassin Océan

8 bis rue Bernard Palissy
33510 Andernos-les-Bains

Contact

Téléphone : 05 57 18 29 89

Web : www.cptsnordbassinocean.fr

Mail : contact.cptsnbo@gmail.com

